

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

4. — AUTOMOBILISME.

N° 597.149

Bande sans fin pour véhicules à chenilles.

M. ADOLPHE KÉGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 6 août 1924, à 16^h 11^m, à Paris.

Délivré le 22 août 1925. — Publié le 13 novembre 1925.

Jusqu'à présent les bandes sans fin pour véhicules à chenilles étaient constituées par des bandes présentant une constitution plus ou moins compliqués ainsi que des sections
5 spéciales.

La présente invention a pour objet une bande sans fin de construction simple qui est constituée par une simple courroie, du type des courroies utilisées dans les transmissions
10 industrielles, sur l'une des faces de laquelle on fixe, par tous moyens appropriés, une certaine épaisseur convenable de matière élastique, de façon à constituer un tout inséparable, la matière élastique, destinée à venir
15 en contact avec le sol pouvant recevoir tout profil approprié et constituant un chemin de roulement élastique sur le sol, tandis que la face libre de la courroie sert de chemin de roulement pour les galets porteurs.

20 Les explications qui précèdent seront mieux comprises en se référant, au dessin qui représente, à titre d'exemple, en coupe transversale, une bande sans fin établie suivant l'invention.

25 Sur ce dessin, 1 désigne l'âme résistante de la chenille, constituée, comme dit ci-dessus, par une simple courroie du type courroie du type courroie de transmission, cette courroie pouvant être en tissu, en cuir, en
30 treillage métallique, ou en toute autre matière appropriée.

2 désigne la partie de la bande venant en

contact avec le sol; cette partie est constituée par une matière élastique ou plastique appropriée, caoutchouc, par exemple; sa fixation
35 et son adhésion à la courroie 1 peuvent être obtenues par tous moyens appropriés.

C'est ainsi, par exemple, que cette fixation pourra être réalisée, comme représenté au
40 dessin, en enrobant la courroie 1 dans la matière élastique utilisée; une mince couche élastique 2' en résultera sur le côté de la courroie sur lequel roulent les galets porteurs; cette mince couche disparaîtra d'ailleurs rapidement à l'usage par contact avec les galets.
45

La partie 2 destinée à venir en contact avec le sol pourra comporter des échancrures, comme dans le brevet Kégresse déposé en France le 23 janvier 1924 pour « bande chenille sans fin souple pour véhicules automo-
50 biles », ou encore un ou plusieurs chemins de roulement analogues à ceux que l'on rencontre dans le brevet français Kégresse n° 516.584 du 5 juin 1920.

En général, cette partie présentera toute
55 section appropriée, et pourra comporter sur sa surface extérieure toutes dispositions (évidements, saillies, etc.) destinés à augmenter l'adhérence sur le sol.

Il est bien entendu que la forme de réalisa-
60 tion décrite n'a été donnée qu'à simple titre d'exemple et qu'on peut y apporter toutes modifications constructives sans sortir du cadre de l'invention.

Prix du fascicule : 2 francs.

RÉSUMÉ :

1° Bande sans fin pour véhicules à chenilles, constituée par une simple courroie du type des courroies utilisées dans les transmissions industrielles, qui constitue l'âme résistante de la chenille, dont une face sert de chemin de roulement au train porteur et dont l'autre reçoit, par tous moyens appropriés, une couche d'épaisseur convenable de caoutchouc ou autre matière élastique appropriée, de façon à constituer un tout inséparable, la

partie élastique, destinée à venir en contact avec le sol, pouvant avoir toute section appropriée, et être pourvue de toutes dispositions destinées à augmenter l'adhérence sur le sol. 15

2° Forme d'exécution d'une bande sans fin suivant 1°, dans laquelle la courroie constituant l'âme de la chenille est enrobée dans la substance élastique utilisée.

A. KÉGRESSE.

Par procuration :

P. AUDY, J. ROUSSET, A. VERGÉ.

N° 597.149

M. Kégresse

Pl. unique

